

Communiqué de presse  
Paris, le 16 septembre 2026

## Première édition du baromètre de l'OPIIEC sur l'intelligence artificielle

### 90 % des entreprises de la branche des bureaux d'études utilisent l'IA : comment structurent-elles progressivement leurs usages ?

Alors que l'intelligence artificielle s'installe durablement dans les pratiques professionnelles, l'enjeu est désormais d'observer l'évolution de son utilisation dans le temps, afin d'anticiper les transformations à venir. Avec le soutien de l'OPCO Atlas, l'OPIIEC (Observatoire des métiers du Numérique, de l'Ingénierie, du Conseil et de l'Événement) a développé un baromètre dédié à l'IA dans la branche des bureaux d'études pour identifier les usages et leurs impacts concrets sur les emplois, les compétences et les formations.

« L'intelligence artificielle est désormais entrée dans le quotidien des entreprises de la branche. L'enjeu n'est plus de savoir qui l'utilise, mais de comprendre comment les usages évoluent, quels impacts ils produisent sur les métiers et les compétences, et comment accompagner leur structuration dans le temps. Avec ce premier baromètre, l'OPIIEC entend donner aux entreprises des clés de lecture pour anticiper ces transformations et adapter leurs pratiques, leurs organisations et leurs besoins en compétences. » explique **Jean-Guy DUBA**, membre OPIIEC.

« Selon les secteurs, les usages de l'intelligence artificielle varient car ils mobilisent des expertises spécifiques et répondent à des besoins différents. Cette diversité des usages implique d'accompagner les salariés dans leur montée en compétences, avec des parcours adaptés à leurs métiers et à leurs usages. Si près de 8 entreprises sur 10 ont déjà mis en place des actions de formation, seules 20 % ont clairement identifié leurs besoins en la matière. Il est donc essentiel d'accompagner les entreprises dans l'identification de ces besoins et dans la structuration des parcours de formation. » précise **Sylvain JULHES**, membre OPIIEC.

### Une adoption généralisée de l'IA, tirée par l'avance du secteur du Numérique

90 % des entreprises de la branche utilisent déjà l'IA, en moyenne depuis 1 à 2 ans, mais toutes n'en sont pas au même point : pour 33 % d'entre elles, l'IA fait l'objet de **premières expérimentations**, quand 21 % la placent déjà au cœur de leur stratégie et de leurs activités, 19 % l'utilisent de manière plutôt informelle.

Le **niveau de maturité moyen de la branche atteint 47/100**, tiré vers le haut par le secteur du **Numérique** qui affiche un score de **63/100** : **64 % des entreprises ont déjà des projets d'utilisation ou de développement** engagés pour les 6 prochains mois. Les Études et le Conseil (**45/100**), l'Ingénierie (**32/100**) et l'Événement (**28/100**) suivent, avec une maturité qui croît avec la taille de l'entreprise.

**79 %** des entreprises utilisatrices d'IA cherchent avant tout à **augmenter leur productivité**, loin devant **l'amélioration de la prise de décision (50 %)** et **l'accélération de la recherche et développement (45 %)**.

L'IA joue ainsi un rôle de **levier d'efficacité opérationnelle** : 83 % des entreprises indiquent gagner du temps en l'utilisant, 47 % ont vu la qualité de leur production s'améliorer et 38 % leur réactivité. À l'inverse, 10 % des entreprises de la branche n'utilisent pas encore l'IA, principalement des structures de l'Ingénierie de moins de 10 salariés, qui n'y voient **pas de bénéfice concret (68 %)** et jugent l'outil encore **trop peu fiable (58 %)** ou trop exposé sur la **sécurité des données (47 %)**.

Dans le détail, **l'IA générative** s'est imposée dans l'ensemble de la branche, utilisée par 89 % des entreprises pour formaliser des documents, accélérer la recherche documentaire ou encore, dans le Numérique, générer et assister l'écriture de code (85 %). **L'IA agentique** (IA capable de planifier et d'exécuter des tâches multi-étapes avec une autonomie partielle), mobilisée par 51 % des entreprises, progresse mais reste à un stade plus émergent, du fait de sa complexité technique, de ses enjeux de sécurité et de la nécessité de l'intégrer à des processus métiers maîtrisés. Les **IA décisionnelles, perceptives et prédictives** demeurent quant à elles plus marginales. Ces réserves, déjà perceptibles chez les entreprises les plus prudentes, se retrouvent plus largement à l'échelle de la branche.

### Sécurité des données et illusion du savoir : des freins encore persistants

Malgré les bénéfices observés, les entreprises identifient encore plusieurs freins au déploiement de l'IA, le principal étant la **sécurité des données et la conformité**.

Dans le secteur des Études et du Conseil, plus exposé aux enjeux de confiance, la sécurité des données et la conformité est surreprésentée parmi les préoccupations : **l'IA ne peut être déployée que si elle respecte les exigences de confidentialité**, notamment celles imposées par les clients.

Au-delà de l'aspect de la protection des données, les entreprises mettent en évidence un risque récurrent : **l'IA peut donner à certains utilisateurs l'impression de maîtriser un sujet, alors même qu'ils ne disposent pas des compétences nécessaires pour évaluer correctement les résultats**. Cette illusion du savoir peut générer des erreurs, des reprises, une perte de qualité ou même une remise en cause de l'expertise des professionnels.

Pour les entreprises de l'Ingénierie, la **crainte des biais et des résultats non maîtrisés** est particulièrement forte. Elle renvoie directement à l'enjeu de la difficulté à déléguer à l'IA sans capacité de contrôle, dans un secteur où la fiabilité des résultats est déterminante.

Si le frein concernant l'impact environnemental de l'utilisation de l'IA est bien identifié par les entreprises, **64 % d'entre elles indiquent ne mettre en place aucune action pour réduire la consommation énergétique / consommation de gaz à effet de serre de leurs systèmes IA**.

### Vers une stratégie IA plus structurée : 61 % des entreprises de plus de 250 salariés ont déjà formalisé un cadre

Alors que l'intelligence artificielle ne cesse de prendre de l'ampleur au sein des entreprises de la branche, la gouvernance est toujours en structuration : **près d'une entreprise sur deux (47 %) ne dispose d'aucune règle définie en matière d'IA**. 29 % indiquent que des réflexions sont en cours, sans cadre formalisé. Les grandes entreprises sont en revanche plus avancées : 61 % des entreprises de plus de 250 salariés ont déjà formalisé et diffusé des règles internes.

Pour celles ayant formalisé un certain cadre, celui-ci peut prendre plusieurs formes : la création d'une **charte IA**, l'intégration des règles d'usage de l'IA dans une **charte informatique** ou la

désignation d'un **réfèrent IA**, chargé d'accompagner les équipes et le déploiement des usages (29 % déclarent en avoir nommé un).

Dans les plus petites structures, les usages sont souvent laissés à l'initiative des collaborateurs, parfois par manque de moyens ou de cadre méthodologique.

La majorité des entreprises disposent déjà d'une trajectoire opérationnelle à court terme. À l'inverse, 26 % sont encore en réflexion et 20 % n'envisagent aucun projet à six mois. Parmi celles ayant déjà engagé des projets, l'IA devient également un levier de différenciation commerciale, avec le développement de nouvelles offres destinées aux clients.

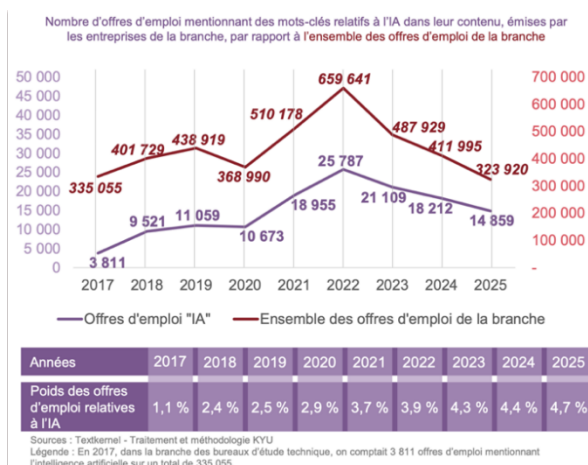
Ces engagements se traduisent aussi en investissement : si l'achat de solutions IA (licences, abonnements, consommation de tokens) reste d'un montant modéré pour la majorité des entreprises, celles qui développent leurs propres solutions investissent nettement plus. Près **d'une sur cinq** y consacre **plus de 100 000 € par an**, une dynamique portée par le secteur du Numérique, qui concentre 71 % des entreprises fournisseuses de solutions d'IA.

## Une transformation des compétences plus que des métiers

En 2025, près de **5 % des offres d'emploi émises par les entreprises contiennent des mots-clés relatifs à l'IA**, contre 1,1 % en 2017. Un pic a même été atteint en 2022, les offres ayant été multiplié par 2,5 sur la période 2022-2025.

Parmi les métiers les plus récurrents dans les offres, une forte demande est observée pour :

- **Les ingénieurs techniques**, capables d'industrialiser, de sécuriser et de mettre en production toutes les solutions (**Systems Engineer, Cloud Engineer et Data Engineer**)
- **Les développeurs** : l'IA transforme leurs missions (génération de code), mais leur expertise reste primordiale pour assurer la vérification et la supervision des productions générées
- **Les chefs de projet et de consultants** : dans une logique plus transversale, leur valeur ajoutée se situe vers le cadrage du besoin, la relation client et la validation critique des résultats.



L'émergence de l'IA tend à être de plus en plus visible au niveau des effets sur l'emploi : **9 % des entreprises déclarent avoir créé spécifiquement des postes spécifiques à l'IA**, notamment dans le numérique. En parallèle, **7 % d'entre elles indiquent avoir augmenté leurs effectifs** sur certains métiers, tandis que **8 % en ont réduit certains**, en particulier sur des tâches exposées à l'automatisation.

Les besoins en compétences portent avant tout sur les usages transversaux de l'IA (**capacité à rédiger un prompt, l'utiliser et l'améliorer**), les compétences de gouvernance (**accélération des bonnes pratiques de gestion ou de risques**) et, pour les entreprises développeuses, les compétences en data engineering, data science et modélisation.

L'accompagnement des évolutions emploi-compétences repose principalement sur la formation et la **montée en compétences interne**. Parmi les entreprises ayant engagé des actions, **79 % ont mis en place des actions de formation** ou de montée en compétences, loin devant les échanges internes dédiés aux impacts de l'IA. Les besoins de formation restent

toutefois en cours de formalisation : **seules 20 % des entreprises les ont clairement identifiés**, tandis que 43 % les envisagent sans les avoir structurés. Cette situation confirme que l'IA transforme d'abord les métiers existants, en imposant une montée en compétences progressive, plutôt qu'en générant immédiatement une vague massive de recrutements externes spécialisés.

Retrouvez l'intégralité de l'étude et sa synthèse [ici](#).

**Méthodologie :**

*Ce premier baromètre s'appuie sur une enquête menée auprès de 606 entreprises de la branche, redressée pour être représentative des secteurs et tailles d'entreprises, complétée par 22 entretiens qualitatifs menés auprès d'entreprises aux profils et niveaux de maturité variés. Une seconde vague d'enquête est prévue en septembre.*

### À propos de l'OPIIEC

L'OPIIEC est une instance paritaire, association loi 1901, dont les membres sont les fédérations patronales SYNTEC et CINOV et les organisations de salariés FIECI-CFE-CGC, F3C-CFDT, CGT des sociétés d'études et MEDIA+ CFTC.

Trois grandes missions lui sont confiées :

- **procéder à un état des lieux**, en identifiant le périmètre stratégique des métiers de la branche, en anticipant le champ de l'observation et en analysant les statistiques d'entreprises, d'emplois, de métiers et de formation ;
- **étudier de façon prospective les formations nécessaires** à ces emplois, leur adaptation aux métiers nouveaux et émergents, la valorisation des compétences, la reconversion éventuelle des métiers en perte de vitesse ou en voie de disparition dans la branche ;
- **communiquer**, en transférant l'information aux partenaires de la branche, puis en l'ouvrant aux tiers institutionnels et privés.

Lien vers le site de l'OPIIEC : <https://www.opiiec.fr/>

### À propos d'Atlas

Atlas est l'opérateur de compétences (OPCO) des services financiers et du conseil. Porté par les partenaires sociaux de 14 branches professionnelles, regroupées en 4 secteurs.

**Assurance** : Agents généraux d'assurance, Courtage d'assurances et de réassurances, Sociétés d'assurances, Sociétés d'assistance. **Banque & Finance** : Banque ; Banque Populaire ; Caisses d'Épargne ; Crédit Mutuel ; Marchés financiers ; Sociétés financières. **Conseil** : Bureaux d'Études Techniques ; Géomètres ; Économistes de la construction. **Expertise-comptable et commissariat aux comptes**.

L'OPCO représente plus de 200 000 entreprises employant 2,1 millions de salariés, dont 1,1 millions de cadres dans des métiers à haut niveau d'expertise.

Au service des branches professionnelles, des entreprises et des salariés, Atlas déploie son action autour de 4 grands axes :

- Conduire des travaux de prospective pour anticiper les évolutions des métiers dans un contexte de transitions numériques, écologiques et démographiques ;
- Accompagner les entreprises et les salariés dans le développement des compétences en favorisant l'accès de tous les talents à la formation ;
- Financer les actions de formation et les contrats en alternance ;
- Renforcer l'attractivité des métiers et des secteurs professionnels.

## **Contacts presse**

### **Agence CorioLink**

Emmanuelle Louvet – 06 25 96 02 34 – [emmanuelle.louvet@coriolink.com](mailto:emmanuelle.louvet@coriolink.com)

Céline Surget – 07 48 72 82 37 – [celine.surget@coriolink.com](mailto:celine.surget@coriolink.com)

### **Atlas**

Frédérique Barilliet, Directrice communication et promotion des métiers – [fbarilliet@opco-atlas.fr](mailto:fbarilliet@opco-atlas.fr)

### **OPIEC**

Jean-Guy DUBA – [jean-guy.duba@capgemini.com](mailto:jean-guy.duba@capgemini.com)